

SOCIÉTÉ DES MINES DE DIÉLETTE à Flamanville (Manche) : fer

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
MINES DE DIÉLETTE
et des
usines métallurgiques de Cherbourg

Siège social : à Paris, provisoirement avenue Montaigne, 51.
(*Le Figaro*, 24 mai 1870)

Conseil d'administration

MM.

BERARD, Aristide, ingénieur, chevalier de la Légion d'honneur, à Paris, administrateur délégué ;

CUCHEVAL-CLARIGNY, propriétaire, officier de la Légion d'honneur, à Paris ;

DAVID, Maxime, à Paris ;

DE FERRÉ DES FERRIS conseiller général de la Manche, ancien député, chevalier de la Légion d'honneur, à Paris ;

MABILLE, Valère, maître de forges à Mariemont (Belgique) ;

Baron TRAVOT, conseiller général de la Gironde, ancien député, officier de la Légion d'honneur, à Paris ;

Comte de VILLENEUVE-FLAYOSC, ingénieur en chef des Mines, chevalier de la Légion d'honneur, au château de Roquefort (Bouches-du-Rhône).

Sur les bénéfices il sera tout d'abord distribué 5 % aux actionnaires. Le prélèvement unique de 10 % attribué par les statuts au conseil d'administration n'aura lieu qu'après cette première répartition.

N. B. : Le bénéfice à retirer de l'exploitation à ciel ouvert des minerais de la surface, dont la vente est déjà assurée, permettra de rémunérer le capital engagé dès la première année à raison de 7 % au moins.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
à 5.209 actions de 500 francs chacune

Les versements ont lieu de la manière suivante :

En souscrivant fr. 50 par action.

À la répartition fr. 15 par action.

Les trois autres quarts seront appelés selon les besoins de la Société et suivant délibération du conseil d'administration, conformément à l'article 8 des statuts.

La souscription publique est ouverte
À PARTIR DU 23 MAI COURANT

À Paris, à la Société du Crédit général des travaux publics ¹, 18, rue Lafayette ;
À Cherbourg, chez tous les banquiers ;

En province, chez tous les banquiers correspondants de la Société du Crédit général des travaux publics.

On souscrit aussi dans toutes les succursales de la Banque de France contre billets à l'ordre de ladite Société. Les souscriptions seront reçues également par lettres chargées adressées au Crédit général des travaux publics.

Mines de Diélette
(*Le Journal des chemins de fer*, 16 février 1884, p. 101)

Le rapport présenté à l'assemblée générale du 29 janvier constate que le conseil, qui avait fait faire des travaux considérables d'appropriation et d'extraction, n'a pu trouver l'écoulement de 15.000 tonnes de minerais extraites et triées.

Les 3.000 obligations que le conseil avait à sa disposition, n'ont pu être négociées et l'emprunt hypothécaire de 160 à 200.000 fr., que les actionnaires avaient autorisé, n'a pu être réalisé. Les avances, faites jusqu'à concurrence de 45.000 fr. par les administrateurs, n'ont pu que parer aux nécessités les plus urgentes, en laissant en souffrance le dernier coupon échu sur les 4.500 obligations émises.

Dans ces conditions et après avoir vu échouer un projet de traité à fin d'amodiation des mines, le conseil d'administration a dû proposer la dissolution de la société.

L'assemblée a désigné M. Dubois, arbitre-rapporteur, comme liquidateur et elle a élu MM. Alfred Dromery, Eugène Paz et Flavien en qualité de membres d'une commission chargée de suivre la marche de la liquidation.

CONFISCATION À THYSSEN FRANCISATION

MANCHE
Mines de fer de Diélette
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1924)

La troisième adjudication de ces mines, faite sur la mise à prix de 500.000 francs, a eu plus de succès que les deux premières sur mise à prix de 3 millions et de 1.500.000. Chose curieuse, les enchères à Cherbourg sont montées de 500.000 francs à 1.506.000 francs et la mine a été adjugée, sauf enchère, à un groupe représenté par M. Coly [*sic* : *l'aviateur Coli*].

MANCHE
Mines de Diélette

¹ Crédit général des travaux publics : S.A., janvier 1870. Son conseil comprenait le vicomte Albert de Caze, le marquis de Jouselin et Alexandre du Mesnil, tous trois administrateurs de la Compagnie française des cotons et produits agricoles algériens :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cotons_et_produits_agricoles_algeriens.pdf

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 juin 1924)

En raison d'une surenchère d'un sixième mise par M. Delaporte, expert à Paris, il sera procédé le 25 courant à une nouvelle adjudication des mines de fer de Diélette, adjudgées précédemment pour 1.506.000 fr.

Petites nouvelles
(Le Temps, 27 juin 1924)

Les mines et les carrières de Diélette (Manche), ancien bien allemand, ont été définitivement acquises par un ingénieur parisien pour 6 millions 100.000 francs.

Vente des mines de Diélette
(Le Temps, 20 octobre 1926)

Les mines de fer de Diélette ont été mises en vente, pour la septième fois, hier après-midi, au tribunal civil de Cherbourg. Elles avaient été placées sous séquestre, à la déclaration de guerre, comme biens de l'industriel allemand Thyssen.

Ces mines, dont la mise à prix était de 630.000 francs, ont été adjudgées pour 3 millions 660.000 francs à M. Delaporte, ingénieur à Paris. L'acquéreur s'engage à constituer une société qui reprendra l'exploitation du gisement.

MANCHE
La 7^e vente des Mines de Diélette
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 1^{er} novembre 1926)

Les mines de fer de Diélette et carrières de Flamanville ont été mises en vente le 18 octobre pour la 7^e fois. Après une surenchère, sur mise à prix de 630.000 francs, elles ont été adjudgées pour 3.600.000 francs à M. Delaporte, ingénieur à Paris, qui s'engage à constituer une société qui reprendra l'exploitation du gisement sous-marin de Diélette.

On se souvient que ce chiffre de 3 millions avait déjà été dépassé par un précédent adjudicataire, M. Coli, se portant fort pour un groupe canadien, qui lui fit faux bond. Espérons que le groupe Delaporte sera plus heureux, mais personne ne saurait s'illusionner sur les difficultés de la reprise de cette exploitation, surtout si les expéditions de minerai doivent continuer à se faire par mer et à l'aide d'un îlot artificiel comme autrefois.

Société des mines de Diélette
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 10 juin 1927)

Récemment constituée, cette société anonyme a pour objet l'exploitation de la mine de fer et des carrières de granit situées dans la commune de Flamanville (Manche), constituant la concession de la mine de Diélette ; le traitement par tous procédés et le

commerce du minerai et de tous produits extraits de ces mines ou carrières ainsi que de tous sous-produits et alliages.

Le siège est à Paris, 54, avenue Marceau. Le capital est de 10 millions, représenté par 1.000 actions de priorité catégorie B et 10.000 actions ordinaires catégorie A de 500 fr. chacune ; sur ces dernières, 14.000 rémunèrent les apports de M. Paul-Émile Delaporte, ingénieur civil, à Paris, 109, quai d'Orsay.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Alfred Morain, à Paris, 11, boulevard du Palais ; Jacques Altazin, à Boulogne-sur-Mer, 2, place de Capécure ; Édouard Corniglion-Molinier, industriel à Nice, 40, boulevard Victor-Hugo ; Dan Campbell Holmes, ingénieur, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), 8, avenue Thierry ; Paul-Émile Delaporte et Francis-Norman Pickett, industriel, à Londres, 22, Queen Anne's Gate, S. W. 1.

RACHAT PAR LA HUELVA COPPER

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Huelva_copper&sulfur_mines.pdf

(*Le Temps*, 2 avril 1928)

La hausse de Huelva Copper, de 320 à 408, paraît devoir être rattachée au bruit suivant lequel la société serait en négociations pour l'acquisition du gisement de Diélette, qui appartenait autrefois au groupe Thyssen, bien que la nouvelle, tout au moins présentée sous cette forme, n'autorise que des espoirs assez peu précis.

MANCHE

Société des mines de Diélette

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1928)

Cette entreprise poursuit ses travaux de remise en état de la mine et des installations extérieures. Le capital initial étant épuisé tant par le règlement de l'adjudication que par ces travaux, une combinaison financière est intervenue entre le groupe anglais Pickett et le groupe de la Huelva Copper*. Cette dernière absorberait Diélette sans augmenter son capital mais en remettant des actions qui sont encore à la souche, ses réserves étant suffisantes pour fournir le capital nécessaire à la terminaison des travaux. On sait que le fait d'être située au bord de la mer, avec facilité relative d'embarquement du minerai, favorise singulièrement cette mine, surtout à notre époque de tarifs ferroviaires élevés.

Mines de Diélette

(*La Journée industrielle*, 13 juin 1928)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1928)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1927 ne comportant pas de compte de profits et pertes.

L'assemblée a ratifié la nomination de MM. Chopy, Gaillochet, de Caplane et Mahieu comme administrateurs.

Le rapport du conseil indique que l'exploitation de la mine commencera vraisemblablement au début de 1929.

Une assemblée extraordinaire tenue également hier a autorisé le conseil à porter le capital social de 10 à 20 millions par l'émission de 20.000 actions de 500 fr. dont 1.000 actions de priorité et 13.000 actions ordinaires. Ces dernières seront émises à 525 francs.

HUELVA COPPER
(*Le Journal des débats*, 19 septembre 1929)

Une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 25 septembre, aura à statuer sur un projet d'augmentation du capital de 422.100 livres sterling, chiffre actuel, à 1.005.000 livres. Le conseil se fera autoriser par cette assemblée à émettre 580.000 actions ordinaires nouvelles de 1 livre et 58.000 actions différées nouvelles de 1 shilling.

La Huelva Copper, en dehors de son gisement de cuivre, en Espagne, a pris le contrôle des Mines de Diélette et d'une affaire de manganèse en Afrique du Sud.

Le développement de la Huelva Copper
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, octobre 1929)

[...] La participation dans les Mines de Diélette s'annonce comme devant donner des résultats très favorables. Le remplacement du ponton d'embarquement est maintenant réalisé et, vraisemblablement, les expéditions commenceront avant la fin de l'année en cours. Il s'agit, en l'espèce, de minerai de haute teneur, de bonne demande, et susceptible d'être vendu à des prix intéressants. [...]

HUELVA COPPER
(*Le Journal des finances*, 12 septembre 1930)

[...] La participation dans les Mines de Diélette est beaucoup plus intéressante. Ces mines de fer sont situées près de Cherbourg, sur la côte, et se prolongent même au-dessous de la mer. La Huelva Copper possède 36.610 actions ordinaires « A » de 500 fr. chacune des Mines de Diélette ; compte tenu des actions privilégiées et des parts de fondateur, elle détient ainsi environ 70 % de l'actif de cette société de minerai de fer dans laquelle, avant la guerre, un groupe allemand avait investi plus de 500.000 liv. st.

Le dernier rapport signalait que les travaux à Diélette ont été poussés très activement en vue d'une exploitation aussi prochaine que possible. Le grand caisson a été lancé avec succès et l'installation du câble aérien pour l'embarquement du minerai va être terminée, sauf imprévu, à bref délai. On prévoit des expéditions d'au moins 150.000 tonnes pour 1930 et de 300.000 tonnes environ pour 1931.

Le prochain rapport donnera, sans doute, des indications à ce sujet ; il a été indiqué, cependant, à l'assemblée de Diélette, tenue en juin dernier, que les expéditions de minerai à destination de l'Angleterre avaient commencé, en mars dernier, le minerai, d'une teneur moyenne de 55 %, est de bonne qualité ; sur la base de 300.000 tonnes, l'exploitation devrait être largement rémunératrice, même si l'on envisage une baisse des prix du minerai de fer. Toutefois, aucune indication de prix de revient n'est encore possible, car l'exploitation de Diélette est très délicate et beaucoup d'ingénieurs se montraient même sceptiques avant guerre sur les travaux du groupe Thyssen. L'affaire est en bonne voie, mais pour le profane, elle reste donc encore spéculative. [...]

HUELVA COPPER
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} janvier 1931, p. 17-18)

.....
Mines de Diélette. — En ce qui concerne les mines de Diélette, celles-ci constituent une vaste exploitation de minerai de fer située au bord de la mer, à Flamanville, près de Cherbourg, et il est encourageant de signaler que les recherches de développement et d'exportation exécutées jusqu'ici ont révélé l'existence d'un fort tonnage de minerai de haute teneur et que les expéditions effectuées jusqu'à ce jour confirment la bonne qualité du minerai. Toutefois, par suite d'une série de tempêtes très violentes qui ont sévi pendant l'automne et l'hiver de l'an dernier, l'installation du caisson de chargement a été beaucoup retardée et ce n'est qu'à la fin mars 1930 que l'on a réussi à charger le premier bateau. On a expédié jusqu'à fin novembre 1930, trente cargos représentant ensemble 54.000 t. mais il a été extrêmement difficile, nonobstant ses hautes qualités, de vendre de fortes quantités de minerai de fer.

MINES METALLIQUES
(*Le Journal des débats*, 19 janvier 1931)

La Huelva Copper glisse de 75 à 70. Cette société contrôle les mines de Diélette qui convoquent une assemblée extraordinaire en vue de se faire autoriser à augmenter le capital par l'émission d'actions de numéraire.

MINES DE DIELETTE
(*Le Journal des débats*, 7 février 1931)

Une assemblée extraordinaire réunie le 9 février a autorisé le conseil à porter le capital en une ou plusieurs fois et ce aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, de 20 à 50 millions. Le conseil a, en outre, été autorisé à émettre des obligations pour un montant de 20 millions.

MINES DE DIELETTE
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 février 1931, p. 157)

Une assemblée extraordinaire qui vient de se tenir a autorisé le conseil à porter le capital à 50 millions aux époques et conditions qu'il jugera convenables. Le rapport expose que le total des expéditions réalisées n'a pu dépasser 57.000 t. en raison de circonstances atmosphériques défavorables. D'une manière générale, l'expérience a conduit le conseil à penser que l'utilisation du transporteur aérien qui conduit le minerai de fer du puits au bord de la falaise, à l'îlot artificiel créé en mer pour l'accostement des navires, ne pouvait se faire que dans la belle saison. En conséquence, p. l'hiver, il faut songer à une voie de raccordement avec la ligne de Cherbourg.

MINES DE DIELETTE

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1931, p. 569)

L'ass. ord. tenue le 26 juin a approuvé les comptes de l'ex. 1930 faisant ressortir une perte de 626.427 fr.

Le rapport du conseil indique que l'exploitation effective de la mine a commencé le 28 mars 1930. Au 31 déc. 1930, il avait été chargé 53.900 t. de minerais sur les bateaux. Aujourd'hui, le total des expéditions réalisées depuis la mise en route est de 100.000 t. en 33 chargements.

Par suite de la crise, les tonnages vendus et les prix de vente n'ont pas eu l'importance escomptée.

Pendant l'ex. 1930, les travaux de construction et d'aménagement au jour et du fond ont avancé normalement.

Les conséquences de la crise économique (*Le Temps*, 2 octobre 1931)

(Dépêche de notre correspondant particulier.)

Cherbourg, 1^{er} octobre.

Les mines de fer de Diélette ont fermé leurs chantiers hier soir ; deux cent cinquante ouvriers se trouvent donc sans travail. Les mines de Diélette avaient été achetées et ouvertes, avant la guerre, par l'industriel allemand Thyssen, d'Essen. Pendant les hostilités, elles furent entièrement noyées. Achetées, après la guerre, par l'aviateur Coli, elles devinrent ensuite la propriété d'un groupe d'industriels parisiens. La remise en état des galeries exigea des capitaux considérables. Toutefois, depuis trois ans, l'extraction du minerai avait repris. La crise économique et aussi la chute de la livre anglaise ont accru les difficultés d'exploitation et entraîné la fermeture des mines.

On signale, d'autre part, comme conséquence de la crise économique, un ralentissement considérable du trafic transatlantique. À l'exception des compagnies allemandes, les grandes compagnies diminuent le nombre de leurs navires et de leurs traversées. À Cherbourg, où le nombre des passagers et des escales est en brusque décroissance, trois grands transbordeurs anglais viennent d'être désarmés.

MINES DE DIELETTE

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 octobre 1931, p. 839)

Par suite de la crise de mévente du minerai de fer et de la baisse de la livre sterling, la Soc. des mines de Diélette, qui ne travaille que pour l'export., a dû momentanément arrêter son exploitation.

Société des mines de Diélette

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1932, p. 464)

L'assemblée ord. des actionn. du 23 juin a approuvé les comptes de l'ex. au 31 déc. 1931 qui font apparaître une perte de 349.050 fr. Avec la perte antérieure, le solde débiteur total ressort à 975.447 fr.

Le rapport indique que, par suite de la crise, la soc. a dû arrêter le 25 sept. l'extraction de la mine.

Depuis cette date, aucune nouvelle commande n'a pu être enregistrée. Le stock de minerai dans les silos s'élève à 9.465 t. et le minerai abattu au fond atteint 43.287 t.

HUELVA COPPER-MOKTA-EL-HADID

(*Le Temps*, 21 novembre 1933)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1933, p. 632)

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Mokta-el-Hadid_1865-1986.pdf

Une option, valable pour quatre mois, vient d'être donnée par la société Huelva Copper à la Compagnie Mokta-el-Hadid sur un nombre d'actions Mines de Diélette représentant 51 % du capital. Après examen de la valeur du gisement et étude des conditions d'exploitation, Mokta-el-Hadid lèvera ou abandonnera l'option.

Si l'option est levée, Mokta-el-Hadid fournira les fonds nécessaires pour la reprise de l'extraction. La société Huelva Copper retirera comme avantages de cette opération qu'elle restera propriétaire minoritaire des Mines de Diélette, et qu'elle pourra récupérer en contrepartie des titres qu'elle cédera, tout ou partie des sommes qu'elle a été amenée à y investir.

HUELVA COPPER

(*Le Journal des débats*, 2 janvier 1935)

[...] La Compagnie va porter ses efforts sur les mines de Diélette, dont elle s'efforcera de réduire les frais de production.

HUELVA COPPER

(*Le Journal des débats*, 1^{er} janvier 1936)

[...] En ce qui concerne les mines de Diélette, la situation est toujours par suite des difficultés de change avec l'Europe centrale, mais le président déclare qu'il espère surmonter ces difficultés et pouvoir exécuter des commandes pour ces centres à des prix rémunérateurs.

Échos industriels universels

Huelva Copper

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} janvier 1936)

[...] Il ne lui reste que les Mines de Diélette, en France, provisoirement en sommeil, et des mines de manganèse dans l'Afrique du Sud, qu'elle vient d'amodier. [...]

MINES DE DIELETTE

(*L'Information financière, économique et politique*, 9 juin 1936)

L'exploitation n'a pas été reprise, la Société jugeant qu'elle n'avait pas des contrats de livraison suffisamment importants pour justifier cette mesure, mais des pourparlers sont engagés qui pourraient modifier la situation. Les puits et la salle des machines étant en état de fonctionner, le dénoyage des galeries pourrait se faire rapidement. Les comptes de l'exercice 1935, qui seront soumis à l'assemblée du 29 juin, feront état des travaux d'entretien effectués dans le courant de cette année-là.

MINES DE DIÉLETTE
(*Le Temps*, 14 juin 1936)

Cette filiale de la Huelva Copper accuse pour l'exercice 1935 une perte totale après amortissements de 513.998 francs qui porte le déficit total à 4.862.151 francs.

MANCHE
Société des mines de Diélette
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 décembre 1936)

Des contrats de vente de minerai de fer, à destination de l'Angleterre, portant sur 150.000 tonnes environ et s'échelonnant sur vingt et un an mois, viennent d'être signés. Les travaux de dénoyage doivent commencer dans quelques jours et les premières expéditions sont prévues pour février. La société compte pouvoir récupérer dans la région une bonne partie de son ancienne main-d'œuvre. La salle des pompes et les puits ayant été conservés en bon état d'entretien, l'exploitation pourrait reprendre rapidement.

MINES DE DIELETTE
(*L'Information financière, économique et politique*, 8 juin 1937)

Les comptes de l'exercice 1936, qui seront présentés à l'assemblée du 29 juin, feront apparaître une nouvelle perte, l'extraction n'ayant été reprise qu'au début de 1937.

HUELVA COPPER
(*L'Information financière, économique et politique*, 15 décembre 1937)
(*Le Journal des finances*, 24 décembre 1937)

[...] La valeur des Mines de Diélette a été ramenée de 402.658 livres sterling, à 73.983. [...]

Annuaire industriel, 1938 :

MINES de DIELETTE, 10. av. Malakoff, Paris, 16^e. T. Passy 97-80. Ad. t. Diemine-Paris. Soc. an. au cap. de 20.000.000 de fr. — Conseil d'adm. : prés. : M. Morin ; vice-prés. : M. Gaillochet ; adm.-délégué : M. Corniglion-Molinier ; membres MM. Choppy, Decaplane [*sic* : P.-E. de Caplane], Holmes, Mahieu.

Mines de fer. Carrières de granit. (1-Z-241997).

HUELVA COPPER
(*Le Temps*, 1^{er} janvier 1938)

À l'assemblée tenue à Londres jeudi, le président a fait remarquer que la situation des deux entreprises dans lesquelles la compagnie est intéressée — Manganese Corporation et Mines de Diélette — s'était améliorée. Le rapport et les comptes ont été adoptés par l'assemblée.

Mines de Diélette
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 janvier 1938)

Depuis la reprise de l'exploitation, qui remonte aux premiers mois de 1937, l'extraction a porté sur 53.128 tonnes. Les expéditions, inaugurées au mois de mai, représentent jusqu'à fin décembre un ensemble de 41.550 tonnes. Toute la production de 1938 étant vendue dans des conditions avantageuses, la Société compte, augmenter son extraction, de manière à réaliser une moyenne mensuelle de 12.000 tonnes. Les embarquements se font toujours au moyen d'un caisson. Pour faciliter ceux-ci, la Société envisage d'améliorer les installations présentes ou, encore, de relier la mine par un câble arien à Couville et d'acheminer de là le minerai à Cherbourg par la voie ferrée.

Mines de Diélette
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 décembre 1938)

Pour la période du 1^{er} juillet 1937 au 30 juin 1938, le tonnage produit a été de 119.338 tonnes, dont 76.188 ont été expédiées. Les travaux de développement ont donné des résultats satisfaisants et la production semble devoir augmenter pour l'exercice en cours ; l'écoulement de celle-ci est d'ailleurs couvert par des contrats. Le minerai titre en moyenne 56 % de fer. Comme la première moitié de 1937 a été consacrée en grande partie à des travaux préparatoires, l'exercice ne se solde que par un bénéfice insignifiant. Mais, pour 1938, on escompte un bénéfice substantiel. Les créances de Huelva Copper ont été transformées en une redevance à la tonne sur les expéditions annuelles de minerais de 2 shillings pour les 100.000 premières tonnes, 1 sh. 6 pour les 100.000 suivantes et 1 sh. au delà de 200.000 tonnes. Lorsque £ 115.000 auront été ainsi versées, le taux sera réduit à 1 sh. par tonne pour 25 ans, et ensuite toute redevance cessera. Pour l'exercice, Diélette a ainsi payé £ 7.498.

Explosion dans une mine
(*Le Journal des débats*, 4 janvier 1939)

Une explosion accidentelle s'est produite, hier soir, aux mines de fer de Diélette (Manche). Un ouvrier, nommé Adrien Coispel, forait un trou de mine lorsque son burin rencontra une cartouche qui n'avait pas fait explosion. Le choc produisit la déflagration

et M. Coispel fut tué sur le coup. Deux de ses compagnons, Eugène Mahieu et Louis Jean, ont été brûlés très grièvement.

Mines de Diélette
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 octobre 1939)

En raison des inconvénients présentés par le système actuel d'embarquements au moyen d'un caisson, la Société pense être en mesure d'ici quelques semaines d'expédier son minerai par la route jusqu'à Cherbourg, distant environ de 15 kilomètres. Ce système permettra de stocker au port la production et de procéder à des expéditions régulières pendant l'hiver.

La totalité de la production de Diélette est retenue par les usines anglaises. Nous apprenons que les expéditions des neuf premiers mois de 1939 ont porté sur environ 85.000 tonnes.

Mines de Diélette
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 avril 1940)

Une assemblée extraordinaire doit se tenir le 9 mai, en vue de modifier la date de clôture de l'exercice commencé le 1^{er} janvier 1939 (exercice qui serait arrêté exceptionnellement au 31 août) et le délai de convocation de l'assemblée ordinaire approuvant les comptes de cet exercice. Le conseil demande des pouvoirs en vue de fixer la durée de l'exercice suivant.

DEUILS
P.-E. de Caplane
(*Le Matin*, 14 juin 1944)

On annonce la mort de M. P.-E. de Caplane, président de la Participation coloniale et industrielle*, de la Cie commerciale de l'A.-E.F. [CCAEF*], administrateur de la Cie Nosibéenne d'industries agricoles*, des sociétés Cultures et bananeraies du Kin-San*, Procédés industriels et charbons actifs, Mines de Diélette, et Jardin d'Acclimatation, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-18, décédé muni des sacrements de l'Église à l'âge de 67 ans. Ses obsèques auront lieu demain jeudi, à 11 heures, chapelle paroissiale de Raymond-Poincaré, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PRISE DE CONTRÔLE PAR MINES ET PRODUITS CHIMIQUES
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Mines_et_produits_chimiques.pdf

(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1951, p. 8, col. 4)

MINES DE DIELETTE. — Approbation des comptes des exercices de 1940 à 1949, faisant ressortir une perte totale de 59.699.470 francs.

PHYSIONOMIE DE LA BOURSE
(*Combat*, 14 février 1956)

Au Comptant, trois p. cent seulement des demandes ont pu être servies en Mines de Diélette (11.750, valeur introduite à la cote depuis vendredi). Cette affaire a été rachetée à Huelva Copper par les Mines et Produits chimiques.

Mines de Diélette
[Desfossés 1956/2285]

S.A., 1927.

Siège : Paris, 2, r. Lord-Byron.

Corniglion-Molinier (Gal Étienne)[x/oo], 572 (Huelva copper and Sulfur mines), 2233 (v.-pdt Gaumont), 2241 (Gén. de travaux cinéma.), 2285 (pdt Mines de Diélette).

Lantz (Jean-Claude)[1918-2003][fils de Louis Lantz (1881-1952), anc. PDG de Mines et produits chimiques], 204 (Crédit algérien), 581 (adg Mines et prod. chim.), 594 (adm.-dir. Maroc. mines et prod. chim.), 600 (Huelva), 1370 (Engrais, phosphates, minerais), 1489 (Anc. Cie Richer), 2285 (v.-pdg Mines de Diélette).

Fliniaux (J.), 581 (Mines et prod. chim.), 2285 (Mines de Diélette).

Gaillard (René)[1900-1968][Marié avec Marie Prévost, fille de Victor Prévost (1868-1948), anc. pdt Pyrites Huelva. 2 enf. : Jacqueline (ép. Gérard Polti) et Françoise (ép. Michel Vaillaud = Schlumberger)], 581 (Mines et produits chimiques), 594 (Maroc. mines et produits chimiques), 600 (pdg Huelva), 909 (LTC Lens), 2285 (Mines de Diélette).

Guillin (Georges)[Navale caennaise], 581 (MPC), 594 (Maroc. MPC), 2285/9 (Mines de Diélette, Manche).

Latrille (G.), 1484 (Anc. Cie Richer), 2285 (Mines de Diélette).

Le Verrier (Pierre)[1882-1964][Fils d'Urbain Le Verrier, polytechnicien, ingénieur des mines, pionnier de la géologie du bassin ferrifère normand. Polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées], 581 (Mines et produits chimiques), 594 (Maroc. mines et prod. chim.), 600 (Huelva), 2285 (Mines de Diélette).

Lodeizen (August-Frederik)[Repr. probable du groupe Wm. H. Müller, de Rotterdam. Adm. Études et exploit. min. du Tadla (Maroc)], 581 (Mines et prod. chim.), 594 (Maroc. de Mines et prod. chim.), 1370 (Engrais, phosphates, minerais), 2285 (Mines de Diélette).

Thiébaud (H.R.V.), 2285 (Mines de Diélette).

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Auchère ou Auclère (F.), 581 (comm. cptes suppl. Mines et prod. chim.), 2285 (comm. cptes Mines de Diélette)

Salinié (R.), 698 (comm. cptes Soc. frse carburants), 2285 (comm. cptes suppl. Mines de Diélette)

Mines de fer et carrières de granit à Flamanville (Manche).

SIEGE SOCIAL : Paris, 2, rue Lord-Byron. Tél. : BAL. 46-00 (5 lignes groupées).

CONSTITUTION : Société anonyme constituée le 28 avril 1927 pour une durée de 99 ans.

OBJET : L'exploitation de la mine de fer et des carrières de granit sises commune de Flamanville (Manche).

CAPITAL SOCIAL : 20 millions de fr., divisé en 40.000 actions de 500 fr. À l'origine 10 millions, porté le 6 juillet 1928 à 20 millions par émission à 525 fr. de 20.000 actions de 500 fr. (1.000 actions priorité dites B et 19.000 actions ordinaires dites A). Assimilation des actions B aux actions A.(Assemblée extraordinaire du 6 juillet 1928).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Avant fin juin.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions; prélèvement facultatif pour réserves, amortissements supplémentaires ou report à nouveau, sur le surplus 16 % au Conseil, le solde aux actions. ;

LIQUIDATION : Apurement du passif, remboursement du capital non amorti, le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER 5 Paiement des coupons, oppositions et transferts : Siège social.
 COTATION : Courtiers « Cote Desfossés » actions 115.

	Amort.	provis.	Bénéf. net	Réserves	Divid. et tant.	Divid. brut par act.
	(En 1.000 fr.)					(En fr.)
1952	—	—	13.063	—	—	—
1953	—	—	21.761	—	—	—
1954	—	—	8.393	—	—	—

BILANS ((En 1.000 fr.)

	1 ^{er} janvier 1953 (1)	31 déc. 1953	31 déc. 1954
ACTIF			
Immobilisations (nettes)	279.240	269.792	259.846
Autres valeurs immobilisées	23	12	12
Réalisable			
Valeurs d'exploitation	69.623	100.044	88.518
Débiteurs	56.327	179.407	160.490
Titres de placement	1.474	826	651
Disponible	49.098	5.439	7.283
Résultats	76.852 (2)	76.852 (2)	76.852 (2)
Dommages de guerre	121.411	115.178	118.510
	<u>654.048</u>	<u>747.660</u>	<u>711.662</u>
PASSIF			
Capital	20.000	20.000	20.000
Réserves	252.358	252.358	236.678
Fonds de renouvellement et provisions	67.322	67.322	66.851
Dette à long terme	94.528	—	6.204
Dette à court terme	190.194	278.675	261.956
Bénéfices	29.646	129.195	119.973
	<u>654.048</u>	<u>747.660</u>	<u>711.662</u>

(1) Après réévaluation.

(2) Perte bloquée au bilan.